



VOUS ÊTES  
**Parent d'un (futur)  
collégien**



**Une offre**  
pour s'épanouir et réussir  
dans la Manche

Édition 2026-2027

COLLÈGES • JEUNESSE

**LA MANCHE**  
LE DÉPARTEMENT

# Le Département au quotidien

## Le Département agit dans de nombreux domaines :

- **les solidarités** : en faveur des familles, des enfants, des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, en matière d'accompagnement social et d'insertion ;
- **la voirie départementale** (gestion et entretien) ;
- **l'environnement** ;
- **l'attractivité** (agriculture, culture, patrimoine, sport...) et **l'aménagement du territoire**.

## Et pour la jeunesse ?

Le Département :

- s'occupe de la gestion des collèges publics (rénovation, maintenance, restauration...)
- encourage l'engagement des jeunes,
- facilite l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

### Dans la Manche...

- **70 collèges** : **52** publics et **18** privés
- Environ **22 000 collégiens**
- **447 agents** du Département travaillent dans les collèges publics.
- **40 millions d'euros** en moyenne consacrés chaque année aux collèges

## SOMMAIRE

• <b>En savoir plus sur le rôle du Département dans les collèges</b>	4
• <b>Votre enfant mange à la cantine</b>	6
• <b>Votre enfant entre en internat</b>	8
• <b>Votre enfant souhaite s'engager</b>	9
• <b>Votre enfant et ses loisirs</b>	10
• <b>Votre enfant se pose des questions</b>	11

## Une étape importante qui se prépare

L'entrée au collège est une étape importante dans la vie de votre enfant, et dans la vôtre également. Nouvel établissement scolaire, nouvelle organisation... Pour vous accompagner, nous vous proposons ce livret qui, nous l'espérons, répondra aux questions que vous vous posez et vous apportera les informations nécessaires pour une rentrée en toute sérénité.

Chaque jour, le Département s'engage auprès des collégiens pour les aider à apprendre, découvrir et s'épanouir dans la Manche.

**Notre ambition :** participer à offrir aux élèves un cadre de travail propice à leur réussite.



# En savoir plus sur le rôle du Département dans les collèges

9 millions d'€

## Il entretient et rénove les collèges publics

C'est le montant consacré en 2025 à des travaux dans les collèges : aménagement et restructuration des locaux, travaux en lien avec la sécurité, l'accessibilité, les performances énergétiques...

## Il aide au fonctionnement

- En mettant à disposition des établissements publics **447 agents** (pour l'entretien et la restauration notamment)
- À travers des dotations financières et des subventions, pour les collèges publics comme privés

## Il soutient les apprentissages

- Les **projets pédagogiques**, dans les domaines de l'éducation artistique et culturelle, la citoyenneté, le sport, le développement durable, pour un montant de **plus de 400 000 €** (année scolaire 2025-2026)
- Les **29 sections sportives** et **4 sport-études**, les **3 classes à horaires aménagés** et les **5 dispositifs d'orchestre à l'école** (à hauteur de 176 000 €)
- L'apprentissage du **savoir nager** (financement à hauteur de **100 000 €** des frais de transport vers les piscines et de l'accès aux bassins de natation pour les élèves de 6<sup>e</sup>)
- Les **dispositifs ULIS** (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), avec **516** élèves accueillis dans 41 collèges à la rentrée 2025, et les **SEGPA** (Sections d'enseignement général et professionnel adapté) pour **679** élèves dans 12 collèges



## Il gère les systèmes et outils numériques

- Maintenance et renouvellement des équipements des collèges publics : **7 000** ordinateurs et **3 000** tablettes individuelles
- Accompagnement des évolutions des pratiques pédagogiques : imprimantes 3D, vidéoprojecteurs interactifs, robots, équipements webmédia...
- Financement de l'accès à l'ENT (espace numérique de travail), nommé l'éduc de Normandie ([l-educdenormandie.fr](http://l-educdenormandie.fr)) dans les collèges publics



## Il développe des actions en faveur de l'orientation

- Prise en charge des frais de transport vers les événements « métiers en tournée », organisés par l'Agence régionale de l'orientation et des métiers
- Participation à la plateforme régionale de stages ([destination-metier.fr](http://destination-metier.fr))
- Soutien à la création des mini-entreprises (entre 15 et 20 chaque année dans les collèges manchois)

## Il s'engage en faveur de l'environnement, du développement durable et des mobilités douces

- En facilitant les déplacements doux, et notamment le vélo, pour aller au collège (ateliers vélo, équipements pour stationner sa bicyclette dans les collèges...)
- En sensibilisant à la transition écologique (distribution par exemple d'un « docu-mission » sur les changements côtiers aux 5<sup>e</sup>)
- En valorisant les actions menées par les collèges avec le label E3D (Établissements en démarche de développement durable)



### À noter

**Les transports scolaires ne sont pas gérés par le Département, mais par la Région.**



Pour en savoir plus,  
scannez ce QR code



Le transport scolaire | NOMAD

# Votre enfant mange à la cantine

## Que mange-t-on dans les collèges publics de la Manche ?

**Du bon, du bio, du local** : ces trois objectifs se traduisent **tous les jours dans les assiettes des collégiens** !

- **Une alimentation saine, variée et équilibrée**, qui propose du choix aux élèves, des produits de qualité et respectueux de l'environnement

- **Un approvisionnement local**, valorisant le travail des agriculteurs et producteurs de notre territoire. Une plateforme numérique ([saveurlocale-manche.fr](http://saveurlocale-manche.fr)) met en relation les producteurs avec les secrétaires généraux et cuisiniers des collèges pour faciliter les démarches.
- **Des produits bio**, en écho à la loi EGALIM qui, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, impose à la restauration collective publique de proposer au moins 20 % de produits biologiques. **90 %** des collèges publics de la Manche proposent au moins 1 produit (ou 1 préparation) bio ou bio et local par repas, et **68 %** du pain bio chaque semaine.

**98 %** des collèges publics proposent au moins 2 fois par semaine des légumes frais locaux en accompagnement du plat de résistance.

**2,5 millions**  
de repas sont servis chaque année.



## Gaspillage alimentaire et protection de l'environnement

En favorisant le tri des déchets et leur valorisation, dans le réfectoire et dans les cuisines des collèges, le Département agit pour la préservation de l'environnement. Dans cette même logique, une sensibilisation au gaspillage alimentaire est menée dans les établissements.

**Que dit la loi ?** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets à la source est devenu une obligation dans les collèges.

## Quel tarif et quelles aides possibles ?

3,40 €

C'est le **tarif unique** pour un repas d'un élève, dans l'ensemble des 52 collèges publics de la Manche, au 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Ce principe s'inscrit dans une démarche d'équité entre les familles manchoises.

### Les aides mobilisables : les bourses départementales

- **Pourquoi ?** Pour faciliter l'accès à la cantine et à l'internat en diminuant le coût des frais de pension et de demi-pension des collégiens
- **Pour qui ?** Les familles manchoises selon leur niveau de revenus
- **Combien ?** 40 €, 96 €, 153 € ou 230 €, en fonction du revenu des familles concernées et du régime de l'élève (demi-pensionnaire ou interne)
- **Comment en bénéficier ?** En remplissant le dossier unique (pour la bourse départementale et nationale), mis à disposition des familles par les établissements en début d'année scolaire.

#### L'INFO +

Le barème des bourses départementales est consultable sur le site [manche.fr](http://manche.fr).



# Votre enfant entre en internat

**Dans la Manche, 4 collèges publics sont dotés d'un internat d'excellence :**

- Le collège le Clos Tardif, à Saint-James (Sud-Manche)
- Le collège Pierre Aguiton, à Brécey (Sud-Manche)
- Le collège Léon Gambetta, à Carentan-les-Marais (Centre-Manche)
- Le collège André Miclot, à Port-Bail-sur-Mer (Côte ouest)

Depuis plusieurs années, des travaux de rénovation des locaux accueillant les élèves internes sont menés pour leur apporter des conditions de vie et d'apprentissage favorisant bien-être et réussite.

Les internes bénéficient également d'activités sportives et culturelles. Le Département apporte une aide dans ce cadre, et participe aussi aux éventuels frais de transport.

**Près de 180**

**élèves internes**

dans les collèges publics  
(année scolaire 2025-2026)



# Votre enfant souhaite s'engager

## Le conseil départemental des jeunes (CDJ)



**L'objectif :** faire participer les jeunes à la vie du territoire, les engager dans la vie citoyenne et les impliquer dans des projets en lien avec l'environnement, le sport, le patrimoine, le bien-vivre ensemble...

**La composition :** jusqu'à 54 jeunes issus des classes de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> des collèges publics et privés, de 4<sup>e</sup> des Maisons familiales et rurales (MFR) et des lycées agricoles, ou encore de jeunes âgés de 12 à 15 ans issus d'établissements médico-sociaux : Institut médico-éducatif (IME), Institut d'éducation motrice (IEM), Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP).

La promotion Léon Marchand, installée en décembre 2024, est engagée jusqu'en juin 2026.

La prochaine campagne de sélection des jeunes sera lancée à l'automne 2026, en vue de constituer la promotion 2026-2028.

+ d'infos : [manche.fr](http://manche.fr)



## Les cadets de la sécurité civile

### Le fonctionnement :

14 sections de 20 jeunes dans 12 collèges de la Manche\*. Leur formation (4 demi-journées) aborde la citoyenneté et le secourisme. Ils deviennent ensuite référent sécurité au sein de leur établissement.

\* voir liste sur le site [manche.fr](http://manche.fr)

## Le soutien aux initiatives et aux projets de jeunes

Grâce au réseau des Points d'appui à l'engagement, les jeunes sont accompagnés dans leurs démarches par des professionnels.

Ils peuvent bénéficier de bourses :

→ **AJIR** : 2 000 € pour les 11-25 ans qui portent un projet culturel, social, sportif, environnemental... utile et solidaire

→ **Cap d'AJIR** : 1 000 € pour les 11-17 ans, organisés en équipe, pour leur premier projet collectif, construit seuls ou en collaboration avec une structure jeunesse.

+ d'infos : [ajir-manche.fr](http://ajir-manche.fr)

# Votre enfant et ses loisirs

## Pour faire le plein d'activités



Pour pratiquer une activité sportive, artistique et pour les loisirs, auprès de 800 partenaires manchois, **SPOT50 donne un coup de pouce aux jeunes !**

### Pour qui ?

- ➔ **Pour la campagne 2025-2026 :**  
les jeunes nés en 2011, 2012, 2013 ou 2014 (inscriptions jusqu'au 31 mars 2026)
- ➔ **Pour la campagne 2026-2027 :**  
les jeunes nés en 2012, 2013, 2014 ou 2015 (inscriptions début juillet 2026)

### Quels avantages ?

Bénéficiez de 25 € pour la pratique sportive, 25 € pour la pratique artistique et 25 € pour les loisirs, en souscrivant à SPOT50 pour 5€.

..... **Inscriptions et infos : manche.fr**



## Pour s'informer

**CALYPSO** est un magazine édité par le Département :

- ➔ pour les 11-15 ans
- ➔ gratuit
- ➔ diffusé 3 fois par an dans leurs

établissements scolaires et les lieux accueillant des jeunes

- ➔ collaboratif : les sujets de chaque numéro sont choisis par un groupe différent de jeunes qui forment le comité de rédaction (Club Calypso).

## Pour des idées lecture



Le portail internet de la Bibliothèque départementale de la Manche consacre une page à la littérature jeunesse. Les coups de cœur des ados, les nouveautés, des interviews d'auteurs par des jeunes : **une mine d'informations pour les lecteurs !**

..... **Rendez-vous sur [transat.manche.fr/ados](http://transat.manche.fr/ados)**

# Votre enfant se pose des questions

## La Maison des adolescents de la Manche (Mado)



### Pourquoi ?

Un espace pour parler, être écouté et s'informer sur tous les sujets qui préoccupent les jeunes : mal-être, difficultés familiales, harcèlement, addictions... L'accueil est réalisé par des professionnels formés, en toute confidentialité et gratuitement.

### Pour qui ?

→ Les jeunes de 11 à 25 ans et leurs parents

### Comment ?

Sur place ou au téléphone,  
avec ou sans rendez-vous

### Où ?

3 antennes (Saint-Lô, Cherbourg-en-Cotentin et Avranches) et  
12 permanences dans la Manche

..... + d'infos : [maisondesados50.fr](http://maisondesados50.fr)

## Les centres de santé sexuelle (CSS)

### Pourquoi ?

Pour des informations, une écoute ou des consultations médicales sur tous les thèmes relatifs à la vie affective, relationnelle et sexuelle : contraception, dépistage des infections sexuellement transmissibles, violences...

### Pour qui ?

Pour tous (majeurs et mineurs)  
et notamment les adolescent(e)s

### Comment ?

Avec ou sans rendez-vous  
aux horaires d'ouverture.

### Accueil gratuit et confidentiel

### Où ?

Il existe 10 CSS dans la Manche :  
dans les 9 pôles d'action sociale  
et au centre hospitalier de Cherbourg-en-Cotentin.

..... + d'infos : [manche.fr](http://manche.fr)



## Vous vous posez des questions sur le harcèlement scolaire ou pensez que votre enfant en est victime

Pour tout renseignement ou signalement : le **3018**  
(n° vert national et application mobile)

- ouvert aux parents, professionnels et élèves, 7 jours/7, de 9h à 23h
- appel gratuit, anonyme et confidentiel

N'hésitez pas à vous rapprocher  
de la direction du collège pour en parler,  
trouver du soutien et des solutions.



+ d'infos :  
[education.gouv.fr/non-au-harcelement](http://education.gouv.fr/non-au-harcelement)  
et [e-enfance.org](http://e-enfance.org) (lutte contre  
les violences numériques)



Coordonnées des collèges, infos  
et dates des portes ouvertes :

rendez-vous sur

**manche.fr**

